

ADM ANNONCE SES RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2021

Montréal, le 10 août 2021 – ADM Aéroports de Montréal a annoncé aujourd’hui ses résultats d’exploitation consolidés pour le semestre clos le 30 juin 2021. Ces résultats sont accompagnés de données sur le trafic de passagers de YUL, l’aéroport international Montréal-Trudeau.

Faits saillants

Le nombre de passagers à YUL s’est établi à 475 557 passagers durant le deuxième trimestre de 2021, ce qui représente une augmentation de 187,9 % comparativement à la même période en 2020 et une baisse de 90,5 % par rapport à 2019. Pour le semestre terminé le 30 juin 2021, le trafic de passagers s’est établi à 911 857 passagers, en baisse de 78,6 % par rapport au semestre correspondant de 2020 et de 90,6 % par rapport à la période correspondante de 2019.

Le BAIIA (l’excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d’une coentreprise) est négatif de 0,7 million \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2021, soit une amélioration de 25,3 millions \$ ou 97,5 % comparativement au BAIIA négatif de 26,0 millions \$ pour la période correspondante de 2020. Pour le semestre terminé le 30 juin 2021, le BAIIA est négatif de 11,5 millions \$, soit une diminution de 59,0 millions \$ ou 124,2 % par rapport au même semestre de 2020.

Les investissements en capital d’ADM, réduits à l’essentiel, ont atteint 12,5 millions \$ au cours du deuxième trimestre de 2021 et 30,3 millions \$ pour le premier semestre de 2021 (55,4 millions \$ et 160,3 millions \$ respectivement en 2020). Les investissements à YUL et à YMX ont été financés par la dette à long terme.

Citation

« Les résultats de ce deuxième trimestre de 2021 sont tout aussi désolants que ceux de la période précédente. Cependant, l’ouverture récente des frontières canadiennes aux voyageurs américains entièrement vaccinés nous donne espoir en l’avenir. Au mois d’août, nous nous attendons à récupérer environ 30 % du trafic de passagers de 2019. Alors que nos équipes se préparent à accueillir à nouveau les visiteurs provenant de l’international à la mi-septembre, il règne à YUL Aéroport international Montréal-Trudeau une certaine effervescence qui, sans se comparer à la frénésie ressentie lors des belles saisons estivales pré-pandémiques, nous avait grandement manqué. Au cours des prochaines semaines, nous continuerons de bonifier nos processus, en collaboration avec nos précieux partenaires, afin d’offrir une arrivée sécuritaire à nos passagers dans notre métropole, et ce, malgré le contexte actuel », a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d’ADM Aéroports de Montréal.

Résultats financiers

Les répercussions de la pandémie de la COVID-19 ont commencé à se faire sentir au début mars 2020 jusqu'à ce que le secteur du transport aérien soit pratiquement arrivé au point mort au deuxième trimestre de 2020. Conséquemment, les résultats du premier semestre de 2021 sont inférieurs à ceux de la période correspondante de 2020.

Les produits consolidés se sont élevés à 44,2 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, en hausse de 16,1 millions \$ ou 57,8 % par rapport à la période correspondante de 2020 où la pandémie a eu impact négatif majeur sur les activités du secteur aérien. Les produits cumulés au 30 juin 2021 ont atteint 83,3 millions \$, en baisse de 93,6 millions \$ ou 52,9 % par rapport à 2020. Ce résultat est la conséquence des restrictions de voyage imposées dans de nombreux pays depuis mars 2020 en raison de la pandémie ainsi que de la stratégie mise en place au Canada pour la gérer.

Les charges d'exploitation pour le trimestre en revue ont atteint 32,1 millions \$, une baisse de 8,6 millions \$ ou de 21,2 % par rapport à la période correspondante de 2020. Pour le semestre terminé le 30 juin 2021, les charges d'exploitation ont diminué de 33,8 millions \$ ou 32,9 %, passant de 102,7 millions \$ à 68,9 millions \$. ADM a mis en œuvre des mesures significatives de réductions de frais d'exploitation notamment, ceux liés à la réduction des activités aeroportuaires et à la fermeture temporaire de certaines zones de l'aérogare. De plus, ADM continue de se prévaloir du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada, mis en place depuis mars 2020.

Les transferts aux gouvernements (paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités et loyer à Transports Canada) sont demeurés relativement stables à 12,8 millions \$ pour le trimestre en revue et à 25,9 millions pour les six premiers mois de 2021 (13,4 millions \$ et 26,7 millions, respectivement en 2020). Toutefois, le paiement du loyer à Transports Canada de 2021 est différé et sera payable sur une période de dix ans à partir de 2024.

L'amortissement et la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation se sont élevés à 41,3 millions \$ au cours des trois mois clos au 30 juin 2021, ce qui représente une augmentation de 2,3 millions \$ ou 5,8 % par rapport à la même période l'année précédente. Ces charges ont atteint 81,7 millions \$ au premier semestre de 2021, ce qui représente une hausse de 4,1 millions \$ ou 5,2 % par rapport au même semestre de 2020. Cette hausse résulte principalement de la mise en service de nouveaux actifs.

Les charges financières nettes totalisent 32,9 millions \$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 7,3 millions \$ ou 28,6 % par rapport au même trimestre l'année précédente. Les charges financières nettes cumulées au 30 juin 2021 totalisent 65,3 millions \$ comparativement à 48,8 millions \$, soit une hausse de 16,5 millions \$ ou 33,9 %. L'augmentation de ces dernières s'explique principalement par la hausse des dépenses d'intérêts à la suite des émissions d'obligations de série R et S effectuées respectivement en avril 2020 et avril 2021, ainsi que par les frais liés au processus de consentement complété en mars 2021 auprès des détenteurs d'obligations.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021, l'insuffisance des produits par rapport aux charges s'est chiffrée à 74,5 millions \$, soit une amélioration de 16,2 millions \$ ou 17,9 % par rapport à l'insuffisance de 90,7 millions \$ pour la même période en 2020. Au 30 juin 2021, l'insuffisance des produits par rapport aux charges s'est chiffrée à 158,0 millions \$, soit une détérioration de 79,2 millions \$ par rapport au semestre correspondant de 2020.

Les variations en % dans ce tableau sont calculées avec les résultats en milliers.

| (en millions de dollars) | Deuxième trimestre | | | Cumulé au 30 juin | | |
|---|--------------------|---------------|---------------|-------------------|---------------|----------------|
| | 2021 | 2020 | Variation (%) | 2021 | 2020 | Variation (%) |
| Produits | 44,2 | 28,1 | 57,8 | 83,3 | 176,9 | (52,9) |
| Charges d'exploitation | 32,1 | 40,7 | (21,2) | 68,9 | 102,7 | (32,9) |
| Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PERI) | 9,2 | 10,1 | (8,6) | 19,1 | 20,1 | (4,9) |
| Loyer à Transports Canada | 3,6 | 3,3 | 9,8 | 6,8 | 6,6 | 3,6 |
| Amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre des droits d'utilisation | 41,3 | 39,0 | 5,8 | 81,7 | 77,6 | 5,2 |
| Charges financières (nettes) | 32,9 | 25,6 | 28,6 | 65,3 | 48,8 | 33,9 |
| Total des charges | 119,1 | 118,7 | 0,3 | 241,8 | 255,8 | (5,5) |
| Insuffisance des produits par rapport aux charges avant quote-part et impôts | (74,9) | (90,6) | 17,4 | (158,5) | (78,9) | (100,6) |
| Quote-part des résultats d'une coentreprise net d'impôts | 0,4 | 0,1 | 194,1 | 0,6 | 0,3 | 73,9 |
| Impôts sur les résultats | - | (0,2) | (86,0) | (0,1) | (0,2) | (61,2) |
| Insuffisance des produits par rapport aux charges | (74,5) | (90,7) | 17,9 | (158,0) | (78,8) | (100,2) |
| BAIIA | (0,7) | (26,0) | 97,5 | (11,5) | 47,5 | (124,2) |

Le BAIIA est une mesure financière n'ayant pas de sens prescrit par les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Il est donc peu probable que l'on puisse le comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés. Le BAIIA est défini par ADM comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant impôts, charges financières, amortissement, dépréciation et quote-part des résultats d'une coentreprise. Ce dernier est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS.

Le nombre de passagers à YUL s'est établi à 475 557 passagers durant le deuxième trimestre de 2021, ce qui représente une augmentation de 187,9 % comparativement à la même période en 2020. On constate une augmentation sur les trois secteurs Domestique, Transfrontalier et International de 187,1 %, 393,9 % et 149,7 %, respectivement.

Pour les six premiers mois de 2021, le trafic à YUL a totalisé 911 857 milles passagers, une diminution de 78,6 % par rapport à 2020. Le trafic international a connu une baisse de 84,2 %, le transfrontalier (États-Unis) a observé une décroissance de 88,5 %, tandis que le domestique a décliné de 63,8 % par rapport à l'année 2020.

Comparé à 2019, le deuxième trimestre enregistre une baisse de 90,5 %, et pour les premiers six mois de l'année une baisse de 90,6% a été observée.

Trafic de passagers total *

Aéroports de Montréal

| (en milliers) | 2021 | 2020 | Variation 2021 vs 2020 | 2019 | Variation 2021 vs 2019 |
|----------------|--------------|----------------|---------------------------|----------------|---------------------------|
| Janvier | 215,7 | 1 598,2 | -86,5% | 1 532,2 | -85,9% |
| Février | 111,0 | 1 531,8 | -92,8% | 1 432,6 | -92,3% |
| Mars | 109,7 | 961,3 | -88,6% | 1 712,6 | -93,6% |
| Avril | 118,7 | 35,9 | 230,9% | 1 567,9 | -92,4% |
| Mai | 135,3 | 39,2 | 245,4% | 1 603,2 | -91,6% |
| Juin | 221,5 | 90,1 | 145,8% | 1 839,2 | -88,0% |
| Total | 911,9 | 4 256,5 | -78,6% | 9 687,7 | -90,6% |

*Note : Le trafic de passagers total inclut les passagers payants et non payants

Source : Aéroports de Montréal

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aéroport international de Mirabel.

Source :

Aéroports de Montréal

Affaires publiques 514 394-7304

affaires.publiques@admtl.com